



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Conseil permanent

PC.DEC/781
15 février 2007

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

652ème séance plénière

PC Journal No 652, point 3 de l'ordre du jour

DECISION No 781
ORDRE DU JOUR, CALENDRIER ET MODALITES
D'ORGANISATION DE LA CONFERENCE
OSCE-MONGOLIE DE 2007

Oulan-Bator (Mongolie), les 12 et 13 juin 2007

Le Conseil permanent,

Faisant suite à sa Décision No 772 de tenir la Conférence OSCE-Mongolie de 2007 sur le renforcement de la sécurité coopérative entre l'OSCE et les partenaires asiatiques pour la coopération à Oulan-Bator les 12 et 13 juin 2007,

Prenant en considération les recommandations figurant dans sa Décision No 762 sur les lignes directrices pour l'organisation des réunions de l'OSCE,

Adopte l'ordre du jour, le calendrier et les modalités d'organisation de la Conférence tels qu'ils figurent en annexe.

**ORDRE DU JOUR, CALENDRIER ET MODALITES
D'ORGANISATION DE LA CONFERENCE OSCE-MONGOLIE
DE 2007 SUR LE RENFORCEMENT DE LA SECURITE
COOPERATIVE ENTRE L'OSCE ET LES PARTENAIRES
ASIATIQUES POUR LA COOPERATION**

Oulan-Bator (Mongolie), les 12 et 13 juin 2007

**Conférence organisée conjointement par le Ministère mongol
des affaires étrangères et l'Organisation pour la sécurité
et la coopération en Europe (OSCE)**

I. Ordre du jour

Mardi 12 juin 2007

- 9 h 30 Séance d'ouverture
- Coprésidents : Représentant du Président en exercice de l'OSCE
Représentant du pays hôte
- 9 h 30 – 10 h 15 Allocutions d'ouverture
- Représentant du pays hôte
 - Représentant du Président en exercice de l'OSCE
 - Représentant du Président du Groupe de contact avec les partenaires asiatiques pour la coopération
 - Secrétaire général de l'OSCE
- 10 h 15 – 10 h 30 Pause café
- 10 h 30 – 12 h 30 Séance 1 : Moyens de renforcer le dialogue et la coopération entre les partenaires asiatiques pour la coopération et les Etats participants de l'OSCE
- Cette séance sera axée sur :
- La promotion de la mise en œuvre volontaire des normes, principes et engagements de l'OSCE, notamment en tant que moyen de renforcer l'interaction avec l'OSCE
 - La nécessité de passer de la recommandation à la mise en œuvre
 - Les affaires courantes liées au partenariat asiatique de l'OSCE

	Modérateur :	Représentant d'un partenaire asiatique pour la coopération
	Rapporteur :	Représentant d'un Etat participant de l'OSCE
	Orateurs	
12 h 30 – 14 heures	Déjeuner	
14 heures	Séance 2 : Sécurité coopérative dans la dimension économique et environnementale	
	Cette séance sera axée sur :	
	<ul style="list-style-type: none">– Le programme d'action d'Almaty pour répondre aux besoins particuliers des pays en développement sans littoral en tant qu'outil pour favoriser la sécurité et la stabilité régionales– Le rôle de l'OSCE et de ses partenaires asiatiques dans le développement du transport en tant qu'outil pour renforcer la coopération et la stabilité économiques régionales– Les défis posés par la dégradation des terres et la désertification dans le cadre de la préservation de la sécurité environnementale et du développement durable	
	Modérateur :	Représentant d'un Etat participant de l'OSCE
	Rapporteur :	Représentant d'un partenaire asiatique pour la coopération
	Orateurs	
15 h 30 – 15 h 45	Pause café	
15 h 45 – 17 heures	Débat (suite)	
17 heures	Fin de la première journée	
19 heures	Réception organisée par le Ministère mongol des affaires étrangères	

Mercredi 13 juin 2007

9 h 30	Séance 3 : Menaces transdimensionnelles à la sécurité : parvenir à un nouveau potentiel de coopération	
	Cette séance sera axée sur :	
	<ul style="list-style-type: none">– La réforme judiciaire, l'assistance à la police et la sécurité et la gestion des frontières en tant que contributions à la lutte contre le crime organisé et à une sécurité commune renforcée	

- La promotion de la démocratisation, des droits de l'homme et des libertés fondamentales en tant que composantes de la sécurité et de la stabilité

Modérateur : Représentant d'un partenaire asiatique pour la coopération

Rapporteur : Représentant d'un Etat participant de l'OSCE

Orateurs

11 heures – 11 h 15 Pause café
11 h 15 – 12 h 30 Débat (suite)
12 h 30 – 15 heures Déjeuner
15 heures Séance de clôture

Coprésidents : Représentant du Président en exercice de l'OSCE
Représentant du pays hôte

- Rapports des rapporteurs des séances 1 à 3
- Résumé du Président

16 h 15 – 16 h 30 Pause café
16 h 30 Remarques de clôture

- Représentant de la Présidence du Groupe de contact avec les partenaires asiatiques pour la coopération
- Représentant du pays hôte

17 heures Fin de la Conférence

II. Participation

Les Etats participants de l'OSCE sont invités à participer et à contribuer à la Conférence.

Les partenaires asiatiques et méditerranéens pour la coopération seront invités à participer et à contribuer à la Conférence.

Les institutions de l'OSCE et l'Assemblée parlementaire de l'OSCE seront invitées à participer et à contribuer à la Conférence.

Les organisations et institutions internationales dont le nom suit seront invitées à participer et à contribuer à la Conférence : Association des nations de l'Asie du Sud-Est

(ANASE), Banque mondiale, Comité exécutif de la Communauté d'Etats indépendants, Comité international de la Croix-Rouge, Commission économique des Nations Unies pour l'Europe, Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique, Communauté économique euro-asiatique, Conférence sur l'interaction et les mesures de confiance en Asie, Conseil de l'Europe, Coopération économique Asie-Pacifique, Forum régional de l'ANASE, GUAM, Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, Initiative centre-européenne, Initiative de coopération en Europe du Sud-Est, Ligue des Etats arabes, Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, Organisation de coopération de Shanghai, Organisation de coopération économique, Organisation de coopération et de développement économiques, Organisation de la conférence islamique, Organisation de la coopération économique de la mer Noire, Organisation des Nations Unies, Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, Organisation du Traité sur la sécurité collective, Processus de coopération en Europe du Sud-Est, Programme des Nations Unies pour le développement et Union africaine.

Des représentants des membres du Forum régional de l'ANASE peuvent participer à la Conférence en qualité d'invités du pays hôte. D'autres pays et organisations peuvent également être invités par le pays hôte.

Des représentants d'organisations non gouvernementales pourront assister et contribuer à la Conférence, conformément aux dispositions et pratiques applicables de l'OSCE (une notification préalable est requise).

III. Calendrier et autres modalités d'organisation

La Conférence commencera le 12 juin 2007 à 9 h 30 (séance d'ouverture) et se terminera le 13 juin 2007 à 17 heures.

Les séances d'ouverture et de clôture seront présidées par un représentant du Président en exercice de l'OSCE et par un représentant du pays hôte.

Un modérateur et un rapporteur seront désignés pour chaque séance. Le résumé récapitulatif sera transmis au Conseil permanent.

Le règlement intérieur et les méthodes de travail de l'OSCE seront applicables, *mutatis mutandis*, à la Conférence.

Les séances d'ouverture et de clôture seront accessibles aux médias.

La Conférence se tiendra à Oulan-Bator (Mongolie).

La langue de travail sera l'anglais.

Le transport entre l'hôtel (les hôtels) et le lieu de la Conférence, ainsi que pour se rendre aux réceptions en soirée et retourner à l'hôtel (aux hôtels) sera assuré par le pays hôte.

La responsabilité des transferts entre l'aéroport et le lieu de la Conférence incombera aux participants.